

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Hassen BOUAITA et Mme Nejiba CHOUK.

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2018
(exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2 018	2 017	ECARTS
				2018-2017
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		8 779 498	8 763 797	15 701
Moins : Amortissements		-8 681 066	-8 659 908	-21 158
	V1	98 432	103 889	-5 457
Immobilisations corporelles		181 251 026	181 161 048	89 978
Moins : Amortissements		-169 369 097	-167 378 512	-1 990 585
	V2	11 881 928	13 782 535	-1 900 607
Immobilisations financières		4 956 128	5 071 958	-115 830
Moins : Provisions		-4 515 094	-4 551 544	36 450
	V3	441 034	520 414	-79 380-
Total des actifs immobilisés		12 421 394	14 406 839	-1 985 445
Autres actifs non courants		0	0	0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		12 421 394	14 406 839	-1 985 445
ACTIFS COURANTS				
Stocks		34 808 273	36 172 083	-1 363 809
Moins : Provisions		-1 190 768	-1 375 506	184 737
	V4	33 617 505	34 796 577	-1 179 072
Clients et comptes rattachés		58 418 089	49 462 972	8 955 116
Moins : Provisions		-33 620 391	-28 435 087	-5 185 304
	V5	24 797 698	21 027 886	3 769 813
Autres actifs courants		15 148 265	15 673 958	-525 693
Moins : Provisions		-2 322 673	-1 944 704	-377 969
	V6	12 825 593	13 729 254	-903 662
Placements et autres actifs financiers		1 540 259	1 109 241	431 018
Moins : Provisions		-36 758		-36 758
	V7	1 503 501	1 109 241	394 260
Liquidités et équivalents de liquidités	V8	990 133	1 800 565	-810 431
TOTAL ACTIFS COURANTS		73 734 430	72 463 522	1 270 908
TOTAL ACTIFS		86 155 825	86 870 361	-714 537

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2018
(exprimé en millimes)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2 018	2 017	ECARTS
				2018-2017
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		12 623 469	12 623 469	0
Réserves légales		2 456 036	2 456 036	0
Réserves spéciales		2 619 117	2 619 117	0
Actions propres		-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres		7 729 096	7 734 096	-5 000
Résultats reportés		-248 637 166	-223 776 954	-24 860 212
T. CX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE	VI1	-223 535 173	-198 669 961	-24 865 212
RESULTAT DE L'EXERCICE		-5 339 852	-24 860 296	19 520 444
T. CX PROPRES AVANT RESULTAT AFFECT		-228 875 025	-223 530 257	-5 344 768
Intérêts minoritaires dans les capitaux		-116	-6	-110
Intérêts minoritaires dans le résultat		-255	-26	-229
		-371	-31	-340
TOTAL CX PROPRES CONSOLIDES		-228 875 396	-223 530 288	-5 345 108
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	VI2	26 460 562	33 874 993	-7 414 431
Autres passifs non courants	VI3	844 649	844 649	0
Provisions	VI4	6 243 419	9 318 113	-3 074 694
Autres dettes non courantes				
		33 548 630	44 037 755	-10 489 125
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	VI6	14 488 031	13 031 368	1 456 663
Autres passifs courants	VI7	87 293 826	83 841 226	3 452 601
Concours bancaires et autres passifs financiers	VI8	179 700 734	169 490 302	10 210 432
TOTAL PASSIFS COURANTS		281 482 591	266 362 895	15 119 696
	-			
TOTAL PASSIFS		315 031 221	310 400 650	4 630 571
	-			
TOTAL CX PROPRES ET PASSIFS		86 155 825	86 870 361	-714 537

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2018

LIBELLES	NOTES	2 018	2 017	ECARTS 2018-2017
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	VII1.1	60 072 025	33 355 725	26 716 300
Autres produits d'exploitation	VII1.2	380 520	115 504	265 016
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		60 452 544	33 471 229	26 981 315
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours		257 551	-1 490 117	1 747 668
Achats d'approvisionnements consommés	VII2.1	30 964 253	19 962 392	11 001 860
Charges de personnel	VII2.3	19 348 194	20 352 636	-1 004 442
Dotations aux amortissements & aux provisions	VII2.4	4 646 055	6 556 443	-1 910 387
Autres charges d'exploitation	VII2.5	3 422 121	2 665 431	756 690
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		58 638 174	48 046 786	10 591 389
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 814 370	-14 575 557	16 389 927
Charges financières nettes	VII2.6	-7 085 136	-12 440 597	5 355 461
Produits des placements		6 491	27 124	-20 633
Autres gains ordinaires		349 408	2 014 739	-1 665 331
Autres pertes ordinaires	VII2.7	-141 054	234 089	-375 144
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS		-5 055 921	-24 740 201	19 684 280
Impôts sur les Sociétés	VII2.8	-284 186	-120 121	-164 064
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-5 340 107	-24 860 323	19 520 216
Eléments extraordinaires		0	0	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-5 340 107	-24 860 323	19 519 864
Intérêts minoritaires dans le résultat		-255	-26	-229
INTERETS MAJORITAIRES DANS LE RESULTAT	VII2.9	-5 339 852	-24 860 297	19 520 445

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE
PNEUMATIQUES- STIP**

**Etat des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars Tunisiens)**

LIBELLES	NOTES	2 018	2 017	ECARTS 2018-2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		-5 339 852	-24 860 322	19 520 470
Ajustements pour :				
- Amortissements et provisions		4 315 889	6 556 443	-2 240 553
- Variations des :				
Stocks		1 363 809	-937 743	2 301 552
Créances		-10 048 745	-11 038 648	989 904
Autres actifs courants		781 323	843 197	-61 873
Placements et autres actifs financiers		-694 020	994 408	-1 688 428
Fournisseurs et autres dettes		5 393 778	6 510 407	-1 116 628
Autres passifs courants		-588 495	-3 126 681	2 538 186
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		-4 816 312	-25 058 941	20 242 629
Flux de trésorerie liés aux activités d'invest.				
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-105 679	-46 867	-58 812
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		404 000	42 383	361 617
Décaissements provenant de l'acquisition d'autres actifs immobilisés s		23 247	0	23 247
Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		321 567	-4 484	326 051
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements provenant des emprunts		2 746 848	14 902 362	-12 155 514
Décaissement pour remboursement des emprunts		-2 120 399	-8 792 963	6 672 564
Encaissements provenant des subventions		-5 000	0	-5 000
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		621 449	6 109 400	-5 487 951
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0	0
Incidence de la variation des taux de change sur les flux de trésorerie des filiales étrangères		0	0	0
Variation de trésorerie		-3 873 295	-18 954 025	15 080 730
Trésorerie au début de l'exercice		-55 106 005	-36 151 980	-18 954 025
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-58 979 300	-55 106 005	-3 873 295

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

NOTE N° I : PRESENTATION DU GROUPE

I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE :

Le groupe « **STIP** » est composé de quatre sociétés : La STIP, la SOMACOP, la SOMACOP PLUS et la SMTP Amine.

I.1.1. La STIP :

C'est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La société a pour objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

Au cours de l'exercice 2016, la Société AFRICA HOLDING a acheté à travers la BVMT 2 982 119 actions sur les 4 207 823 actions composant le capital social soit 70.87%.

I.1.2- LA SOMACOP :

La SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983 avec un capital de 120 000 D
La SOMACOP a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulcanisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous accessoires se rapportant à ladite activité.

Au 31 décembre 2018, le capital de la SOMACOP est arrêté à 595 000 D divisé en 5 950 actions de 10 dinars chacune ainsi qu'il résulte de l'évolution ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D'ACTIONS	MONTANTS	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	12 000	120 000	120 000
AGE DU 15/12/1983	Augmentation en numéraire	6 000	60 000	180 000
AGE DU 22/06/1987	- Réduction du capital par absorption des pertes	-11 000	-110 000	70 000
	- Augmentation du capital en numéraire	15 000	150 000	220 000
AGE DU 14/01/1993	- Réduction du capital par absorption des pertes	-11 000	-110 000	110 000
AGE DU 12/04/1994	Augmentation par Conversion de créances STIP	50 000	500 000	610 000
AGE DU 10/11/2005	- Réduction par absorption des pertes	-61 000	-610 000	0
	- Augmentation par Conversion de créances STIP	500 000	5 000 000	5 000 000
AGE DU 07/03/2006	- Réduction par absorption des pertes	-440 500	-4 405 000	595 000
SITUATION AU 31/12/2018		59 500	595 000	595 000

Sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, La STIP détient 59 491 actions soit un pourcentage de contrôle de 99,98%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

I.1.3- La SMTP Amine :

La SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain constituée en 1997 au capital de 55 943 000 Dirham Marocain.

La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après-vente des pneumatiques.

La STIP détient 363 978 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal commun marocain.
La SMTP est en période de règlement judiciaire.

I.1.4- LA SOMACOP PLUS :

La SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée le 19/10/1998 avec un capital de 10 000 D.

La SOMACOP PLUS a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques, de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composantes ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Au 31 décembre 2018, le capital est arrêté à 1 000 000 D divisé en 200 000 parts sociales de 5 dinars chacune ainsi qu'il résulte des modifications ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D'ACTIONS	MONTANTS	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	2 000	10 000	10 000
AGE DU 01/03/2013	Augmentation en numéraire	58 000	290 000	300 000
AGE DU 01/09/2015	Augmentation du capital	140 000	700 000	1 000 000
SITUATION AU 31/12/2018		200 000	1 000 000	1 000 000

- Sur les 200 000 parts composant le capital de la SOMACOP PLUS, la SOMACOP détient 199 800 parts conférant à la STIP un pourcentage de contrôle de 99,90%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

NOTE N° II : REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables NCT N° 35 à 39 relatives à la consolidation.

II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

II.2.1. Continuité d'exploitation :

Le groupe a accusé une perte nette consolidée au titre de l'exercice 2018 égale à 5 339 852 D, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 228 875 025 D.

Parallèlement, le passif exigible arrêté, au 31 décembre 2018 à 315 031 221 D se trouve supérieur de 241 296 791 D à l'actif circulant.

Cette situation découle des difficultés économiques et financières structurelles résumées par société comme suit :

STIP :

Sur le plan financier la STIP souffre depuis 2003 d'un déséquilibre financier structurel chronique découlant des pertes successives totalisant au 31/12/2018 la somme de 253 977 018 D soit plus de vingt fois le capital social.

Sur le plan commercial la STIP souffre d'une concurrence déloyale : Le commerce informel représente 70% des besoins du marché Tunisien en pneus.

Sur le plan de la rentabilité la STIP souffre des résultats déficitaires de son unités de production de Menzel Bourguiba très obsolète (Pertes = 151% de son chiffre d'affaires). Et d'une sous activité de son unité de production de M'saken.

Sur le plan social la STIP souffre d'un sureffectif et d'une faible productivité :

Le Ratio des frais de personnel sur le chiffre d'affaires est très élevé : 30.1% en 2015, 58.9 % en 2016, 61.4 % en 2017 et 32% en 2018.

Suite au cumul de ces difficultés, les années 2016, 2017 ont été marquées par plusieurs arrêts de la production puis par la fermeture des deux usines pour manque de matières premières et de moyens de financement du cycle de production, ce qui a gravement menacé la continuité de la société. En 2018 malgré un calme social, l'activité n'a pas permis d'atteindre le seuil de rentabilité pour insuffisance de financement du fonds de roulement.

SOMACOP :

Les menaces pesant sur la continuité d'exploitation de la SOMACOP se présentent comme suit :

- La baisse du chiffre d'affaires constatée en 2016 et 2017, a été dépassée en 2018 par une augmentation du chiffre d'affaires de 59,72 % par rapport à 2017 malgré l'existence des difficultés de trésorerie.
- Situation financière déséquilibrée avec des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.
- Au cours de 2017 et 2018, la gestion de la SOMACOP a été caractérisée par la rationalisation des charges et par la mise en place d'une nouvelle politique de recouvrement des créances.

SMTP Amine :

Suite aux pertes cumulées dépassant la moitié de son capital social, suite à l'importance de son portefeuille créances irrécouvrables et au défaut de paiements récurrents de ses importations auprès de la STIP, la SMTP Amine a été soumise en 2017 à la procédure de redressement des entreprises en difficultés économiques.

Par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la SMTP Amine a été déclarée en règlement judiciaire, la date de cessation de paiement a été fixée à 18 mois avant la date du jugement sus-indiqué soit le 25 janvier 2016.

Compte tenu de sa situation financière de la SMTP Amine arrêtée au 31/12/2016, aucun transfert de fonds en faveur de la STIP ne peut être espéré.

Compte tenu de tout ce qui précédé et des efforts engagés par la nouvelle direction de la STIP, et de la SOMACOP, nous avons estimé que le groupe à l'exception de la SMTP Amine, sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation pour le groupe STIP hors SMTP Amine qui en application de la NCT 35 relative aux états financiers consolidés a été écartée du périmètre de la consolidation.

La participation de la STIP y afférente a été considérée comme un placement.

II.2.2. Unité monétaire :

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputées directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

II.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation effective de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureaux	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

II.2.4. Stocks :

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits en cours, produits finis et marchandises sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NCT N° 04 relative aux stocks. Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

II.2.5. Emprunts et charges d'emprunt :

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financières nettes", à mesure qu'elles sont courues. Lorsqu'elles se rapportent à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et stocks nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus), elles sont incorporées dans le coût conformément aux dispositions de la norme comptable NCT N° 13 relative aux charges d'emprunt.

II.2.6. Opérations en monnaies étrangères :

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, au niveau des comptes consolidés, sur la base du cours du jour de l'opération en date d'engagement et celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de change. A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

II.2.7. Revenus :

Les revenus provenant de la vente de marchandises et de produits fabriqués par le groupe sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- Le groupe a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront au groupe,
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus découlant de la prestation de services sont, lorsque le résultat peut être estimé de façon fiable, comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations à la date d'arrêt des états financiers consolidés.

Les revenus résultant de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers moyennant intérêts, redevances ou dividendes sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La contrepartie obtenue de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers peut être mesurée de façon fiable,
- Le recouvrement de la contrepartie obtenue est raisonnablement sûr.

Si une incertitude relative au recouvrement des contreparties au titre de la vente de marchandises et produits fabriqués, de prestations de services ou de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers prend naissance après la constatation des revenus, une provision distincte est constituée pour en tenir compte ; le montant initialement comptabilisé au titre des revenus n'est pas ajusté.

III. PERIMETRE, METHODES ET DATE DE CLOTURE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

III.1. Périmètre de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci à l'exclusion de la SMTP Amine déclarée en règlement judiciaire.

Le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

LIBELLE	METHODE DE CONSOLIDATION	% DE CONTROLE	% D'INTERET
Société Mère : STIP	IG	100,00%	100,00%
Sociétés Filiales			
SOMACOP	IG	99,98%	99,98%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%

*

III.2. Méthode de consolidation :

Les sociétés du groupe ont été consolidées par la méthode de l'intégration globale conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la STIP et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique.
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la STIP.
- La valeur comptable de la participation de la STIP dans chaque filiale est éliminée pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

III.3. Date de clôture :

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre 2018.

NOTE N° IV. RETRAITEMENTS DES ETATS FINANCIERS :

Aucun retraitement des Etats Financiers 2017 n'a été effectué.

NOTES N° V RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

Le bilan consolidé de votre groupe des sociétés, arrêté au 31 décembre 2018, présente un total égal à 86 155 825 D contre 86 870 361 D au 31 décembre 2017, enregistrant une diminution égale à 714 536 D détaillée par rubrique comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS	
			+	-
ACTIFS :				
ACTIFS NON COURANTS :				
- Immobilisations incorporelles	98 432	103 889		5 457
- Immobilisations corporelles	11 881 929	13 782 535		1 900 606
- Immobilisations financières	441 034	520 414		79 380
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	12 421 395	14 406 838		1 985 443
- Autres actifs non courants	0	0		
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	12 421 395	14 406 838		1 985 443
ACTIFS COURANTS :				
- Stocks	33 617 505	34 796 577		1 179 072
- Clients et comptes rattachés	24 797 698	21 027 886	3 769 812	
- Autres actifs courants	12 825 593	13 729 254		903 661
- Placements et autres actifs financiers	1 503 501	1 109 241	394 260	
- Liquidités et équivalents de liquidités	990 133	1 800 565		810 432
TOTAL ACTIFS COURANTS	73 734 430	72 463 523	4 164 072	2 893 165
TOTAL ACTIFS	86 155 825	86 870 361	4 164 072	4 878 608
			-714 536	
CAPITAUX PROPRES :				
- Capital social	12 623 469	12 623 469		
- Réserve légale	2 456 036	2 456 036		
- Réserves spéciales	2 619 117	2 619 117		
- Actions propres	-325 724	-325 724		
- Autres capitaux propres	7 729 096	7 734 096		5 000
- Résultats reportés	-248 637 166	-223 776 954		24 860 212
- Résultat de l'exercice	-5 339 852	-24 860 296	19 520 444	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-228 875 025	-223 530 257	19 520 444	24 865 212
- Intérêts minoritaires dans les capitaux	-116	-6		110
- Intérêts minoritaires dans le résultat	-255	-26		229
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	-371	-31	0	339
PASSIFS :				
PASSIFS NON COURANTS :				
- Emprunts	26 460 562	33 874 993		7 414 431
- Autres passifs non courants	844 649	844 649		
- Provisions	6 243 419	9 318 113		3 074 694
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	33 548 630	44 037 755	0	10 489 125
PASSIFS COURANTS :				
- Fournisseurs et comptes rattachés	14 488 031	13 031 368	1 456 663	
- Autres passifs courants	87 293 826	83 841 225	3 452 601	
- Concours bancaires et autres passifs financiers	179 700 734	169 490 302	10 210 432	
TOTAL PASSIFS COURANTS	281 482 591	266 362 895	15 119 696	0
TOTAL PASSIFS	315 031 221	310 400 650	15 119 696	10 489 125
T. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	86 155 825	86 870 361	34 640 140	35 354 676
			-714 536	

V.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles est arrêtée au 31 décembre 2018 à 98 432 dinars détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
Know how	7 004 062	7 004 062	0
Logiciels	812 253	811 783	470
Fonds de commerce	912 938	912 938	0
Brevet	460	230	230
Site WEB	29 200	29 200	0
Immobilisations encours	20 584	5 584	15 001
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	8 779 498	8 763 797	15 701
AMORTISSEMENTS	-8 681 066	-8 659 908	-21 158
VALEUR NETTE COMPTABLE	98 432	103 889	-5 457

V.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles est arrêtée au 31 décembre 2018 à 11 881 929 dinars détaillée comme suit :

(En dinars)

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE :			
Terrain	1 368 098	1 368 098	0
Constructions	24 736 871	24 736 871	0
Constructions réévaluées	870 029	870 029	0
Constructions sur sol d'autrui	155 500	155 500	0
Agenc. Aménag des constructions	3 869 631	3 748 881	120 750
Matériel et outillage industriel	106 093 436	105 766 171	327 266
Matériel et outillage réévalués	37 454 318	37 454 318	0
Matériel de transport	2 317 040	2 298 451	18 589
Matériel informatique	1 373 904	1 371 699	2 205
Agenc. Aménag et installations	2 226 284	2 220 907	5 377
Equipements de bureaux	515 002	509 950	5 052
Immobilisations en cours	270 912	660 172	-389 259
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	181 251 026	181 161 047	89 979
AMORTISSEMENTS	-169 369 097	-167 378 512	-1 990 585
VALEUR NETTE COMPTABLE	11 881 929	13 782 535	-1 900 606

V.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur nette des immobilisations financières est arrêtée au 31 décembre 2018 à 441 034 dinars détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Titres de participation			
• SMTP	4 508 355	4 508 355	0
• STB	0	99 998	-99 998
Prêts au personnel à +1 an	20 481	44 981	-24 500
Cautionnements	427 292	418 624	8 668
TOTAL VALEURS BRUTES	4 956 128	5 071 958	-115 830
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-4 515 094	-4 551 544	36 450
VALEUR NETTE COMPTABLE	441 034	520 414	-79 380

* La SMTP, filiale marocaine de la STIP, a été déclarée en règlement judiciaire suivant décision du tribunal commercial de Casablanca en date du 25/09/2017.

La participation de la STIP au capital de cette dernière soit (4 508 355 D) a été intégralement provisionnée depuis 2017.

V.4. STOCKS :

Le stock est arrêté au 31 décembre 2018 à 33 617 505 dinars détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Matières premières	9 757 452	15 831 590	-6 074 138
Autres approvisionnements	7 369 782	8 094 610	-724 828
Marchandises	1 530 893	1 767 254	-236 361
Stock de produits finis	13 323 635	8 037 105	5 286 530
En-cours de production	2 826 511	2 441 524	384 987
TOTAL VALEUR BRUTE	34 808 273	36 172 083	-1 363 809
PROVISIONS	-1 190 768	-1 375 506	184 737
VALEUR NETTE COMPTABLE	33 617 505	34 796 577	-1 179 072

V.5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2018, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 24 797 698 D contre 21 027 886 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une augmentation égale à 3 769 812 D, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Clients locaux	7 534 973	7 315 683	219 289
- Clients produits non encore facturés	49 790	346 243	-296 453
- Clients douteux	45 824 191	41 107 300	4 716 892
- Clients locaux chèques en caisse	3 915 230	0	3 915 230
- Clients effets à recevoir	1 093 905	693 747	400 158
TOTAL VALEURS BRUTES	58 418 089	49 462 973	8 955 116
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-33 620 391	-28 435 087	-5 185 304
VALEUR NETTE COMPTABLE	24 797 698	21 027 886	3 769 812

V.6. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 12 825 593 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Fournisseurs débiteurs	2 430 003	3 614 955	-1 184 952
Sociétés du groupe	2 049 170	1 538 202	510 967
Charges constatées d'avance	259 426	0	259 426
Personnel	134 304	101 586	32 717
Etat et comptes rattachés	6 945 965	9 806 973	-2 861 008
Etat, TVA récupérable	2 613 505	0	2 613 505
Etat, rappel d'impôt	399 335	0	399 335
Etat, crédit de TFP	18 660	0	18 660
Produits à recevoir	167 989	136 863	31 126
Compte d'attente	81 949	0	81 949
Divers	47 960	475 378	-427 418
TOTAL VALEURS BRUTES	15 148 266	15 673 957	-525 693
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-2 322 673	-1 944 704	-377 969
VALEURS NETTES COMPTABLES	12 825 593	13 729 253	-903 662

V.7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 1 503 501 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Régies d'avance et accréditifs	1 440 261	746 241	694 020
Placements	99 998	363 000	-263 002
TOTAL VALEURS BRUTES	1 540 259	1 109 241	431 018
PROVISIONS			
	-36 758	0	-36 758
VALEURS NETTES COMPTABLES	1 503 501	1 109 241	394 260

V.8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 990 133 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Banques	980 687	1 779 470	-798 783
Caisses	9 446	21 095	-11 649
TOTAL GENERAL	990 133	1 800 565	-810 432

VI : NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DU PASSIF DU BILAN

VI.1. CAPITAUX PROPRES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à -228 875 396 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Capital social	12 623 469	12 623 469	0
Réserve légale	2 456 036	2 456 036	0
Réserve spéciale	2 619 117	2 619 117	0
Actions propres	-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres	7 729 096	7 734 096	-5 000
Résultats reportés	-248 637 166	-223 776 954	-24 860 212
Total CX avant résultat de l'exercice	-223 535 173	-198 669 961	-24 865 212
Résultat de l'exercice	-5 339 852	-24 860 296	19 520 444
T. CX avant Affectation du résultat de l'exercice	-228 875 025	-223 530 257	-5 344 768
Intérêts minoritaires dans les capitaux	-116	-6	-110
Intérêts minoritaires dans le résultat	-255	-26	-229
Total des intérêts minoritaires	-371	-31	-340
Total CX avant Affectation du résultat de l'exercice	-228 875 396	-223 530 288	-5 345 108

Actions propres

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen de 9,917 D soit pour une valeur totale de 325 724 D.

Au 31 Décembre 2018, la STIP détenait encore les 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales :

En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2018, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

VI.2 EMPRUNTS :

Ce poste, arrêté au 31 décembre 2018 à 26 460 562 dinars est détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Emprunts à plus d'un an STIP	26 460 562	33 859 685	-7 399 123
Emprunts à plus d'un an SOMACOP	0	15 308	-15 308
	26 460 562	33 874 993	-7 414 431

VI.3. AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 844 649 dinars correspondant à la rétrocession par l'Etat, durant les premières années d'activité de la STIP, d'un don italien.

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Rétrocession de 'Etat d'un don Italien	844 649	844 649	0
	844 649	844 649	0

VI.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 6 243 419 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 895 473	1 969 793	-74 320
Autres provisions pour risques et charges	4 347 946	7 348 320	-3 000 374
	6 243 419	9 318 113	-3 074 694

VI.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste, arrêté au 31 décembre 2018 à 14 488 031 dinars est détaillé comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Fournisseurs d'exploitation			
• Fournisseurs locaux	5 638 636	5 243 752	394 884
• Fournisseurs étrangers	403 295	350 367	52 928
• Fournisseurs étrangers (écart de conversion)	159 144	109 169	49 975
• Fournisseurs charges à payer	4 853 164	5 262 314	-409 150
• Fournisseurs locaux, effets à payer	3 061 922	1 692 780	1 369 142
S/Total	14 116 160	12 658 382	1 457 779
Fournisseurs d'immobilisations			
• Fournisseurs locaux	116 491	116 491	0
• fournisseurs étrangers	25 555	25 555	0
• Fournisseurs, retenues de garantie	229 826	230 940	-1 116
S/Total	371 871	372 986	-1 116
TOTAL GENERAL	14 488 031	13 031 368	1 456 663

VI.6. AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 87 293 826 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Clients créditeurs	16 969 822	14 411 071	2 558 751
Personnel (dont indemnité CCL : 2 386 606 D)	6 874 910	24 445 988	-17 571 078
Etat, impôts et taxes	47 735 443	41 602 999	6 132 444
Sociétés du groupe	2 116 631	2 908 470	-791 839
CNSS	13 132 107	0	13 132 107
Provisions pour risques et charges	89 785	89 785	0
Produits constatés d'avance	1 155	0	1 155
Charges à payer	199 471	0	199 471
Jetons de présence à payer	32 950	28 950	4 000
Divers	141 552	353 962	-212 410
TOTAUX	87 293 826	83 841 225	3 452 601

VI.7 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 179 700 734 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
Emprunts échus et à moins d'un an			
• Echéances en principal à moins d'un an	7 420 994	9 026 217	-1 605 224
• Echéances en principal impayées	54 306 682	45 529 263	8 777 419
• Crédits de gestion	27 813 669	32 493 477	-4 679 808
• Intérêts courus	56 811 730	50 758 649	6 053 081
S/TOTAL	146 353 075	137 807 606	8 545 469
Banques et autres organismes financiers	33 347 659	31 682 695	1 664 963
TOTAL	179 700 734	169 490 302	10 210 432

VII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Le résultat consolidé net négatif de la Société STIP et ses filiales est arrêté au 31 décembre 2018 à -5 339 852 dinars contre -24 860 297 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une amélioration égale à 19 520 445 dinars.

Il correspond à la différence entre les produits et les charges de l'exercice, détaillée comme suit :

LIBELLES	2 018		2 017		ECARTS 2018-2017
	MONTANTS	%	MONTANTS	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus	60 072 025	99,37%	33 355 725	99,65%	26 716 300
Autres produits d'exploitation	380 520	0,63%	115 504	0,35%	265 016
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	60 452 544	100,00%	33 471 229	100,00%	26 981 315
CHARGES D'EXPLOITATION					
Variation des stocks de produits finis et des encours	257 551	0,43%	-1 490 117	-4,45%	1 747 668
Achats d'approvisionnements consommés	30 964 253	51,22%	19 962 392	59,64%	11 001 860
Charges de personnel	19 348 194	32,01%	20 352 636	60,81%	-1 004 442
Dotations aux amortissements & aux provisions	4 646 055	7,69%	6 556 443	19,59%	-1 910 387
Autres charges d'exploitation	3 422 121	5,66%	2 665 431	7,96%	756 690
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	58 638 174	97,00%	48 046 786	143,55%	10 591 389
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 814 370	3,00%	-14 575 557	-43,55%	16 389 927
Charges financières nettes	-7 085 136	-11,72%	-12 440 597	-37,17%	5 355 461
Produits des placements	6 491	0,01%	27 124	0,08%	-20 633
Autres gains ordinaires	349 408	0,58%	2 014 739	6,02%	-1 665 331
Autres pertes ordinaires	-141 054	-0,23%	234 089	0,70%	-375 144
R. DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS	-5 055 921	-8,36%	-24 740 201	-73,91%	19 684 280
Impôt sur les Sociétés	-284 186	-0,47%	-120 121	-0,36%	-164 064
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-5 340 107	-8,83%	-24 860 323	-74,27%	19 520 216
INTERETS MINORITAIRES DANS LE RESULTAT	-255	0,00%	-26	0,00%	-229
INTERETS MAJORITAIRES DANS LE RESULTAT	-5 339 852	-8,83%	-24 860 297	-74,27%	19 520 445

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

VII.1. PRODUITS :

VII.1.1 REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors TVA du groupe STIP est passé de 33 355 725 D au 31 décembre 2017 à 60 072 025 D dinars au 31 décembre 2018, enregistrant une augmentation égale à 26 716 300 D.

Le détail du chiffre d'affaires se présente comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL			
. Produits finis	36 591 201	22 417 331	14 173 871
. Marchandises	16 134 758	9 799 037	6 335 721
. Produits intermédiaires et services	232 514	160 078	72 437
. Ristournes sur ventes		-1 532 555	1 532 555
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL	52 958 473	30 843 890	22 114 583
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT			
. Produits finis	7 113 551	2 511 834	4 601 717
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT	7 113 551	2 511 834	4 601 717
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	60 072 025	33 355 725	26 716 300

VII.1.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2018 à 380 520 D contre 115 504 D au 31/12/2017 enregistrant une augmentation égale à 265 016 D détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Ventes de déchets	355 136	74 876	280 260
. Produits des activités annexes	20 384	20 883	-499
. Etudes et prestations de services	0	12 078	-12 078
. Quote-part subventions d'investissement de l'exercice	5 000	7 667	-2 667
TOTAUX	380 520	115 504	265 016

VII.2. CHARGES D'EXPLOITATION :

VII.2.1. ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 30 964 253 dinars contre 19 962 392 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 11 001 860 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Achats d'approvisionnements	2 676 983	11 120 635	-8 443 652
. Achats de fournitures et matières consommables	3 270 189	2 348 197	921 992
. Achats non stockés	4 577 135	2 740 877	1 836 259
. Variation de stocks matières premières et fournitures	5 929 067	1 941 489	3 987 578
. Achats de marchandises	14 368 572	931 822	13 436 750
. Variation de stocks marchandises	142 307	879 373	-737 066
TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	30 964 253	19 962 392	11 001 860

VII.2.3 CHARGES DU PERSONNEL :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 19 348 194 dinars contre 20 352 636 dinars au 31 décembre 2017, soit respectivement 32% et 60.8% du chiffre d'affaires, enregistrant une diminution égale à 1 004 442 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Salaires	16 015 352	17 158 908	-1 143 556
. Charges sociales	3 344 042	3 010 822	333 220
. Autres charges sociales	-11 200	38 245	-49 445
. Fonds social	0	144 661	-144 661
Total	19 348 194	20 352 636	-1 004 442

VII.2.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 4 646 055 dinars contre 6 556 443 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 1 910 387 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
. Dotations aux amortis des immobilisations corporelles & incorporelles	2 011 741	2 094 843	-83 102
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 011 741	2 094 843	-83 102
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
. Dotations aux provisions pour risques et charges	830 807	3 307 743	-2 476 936
. Dotations aux provisions pour stocks	24 432	218 210	-193 778
. Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	5 402 127	5 939 356	-537 230
. Dotations aux provisions des autres actifs courants	88 235	425 682	-337 446
. Dotations aux provisions des éléments financiers	308	3 948	-3 640
. Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	290 411	2 052 980	-1 762 569
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	6 636 320	11 947 920	-5 311 600
REPRISES DE PROVISIONS			
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks	-955	-19 324	18 369
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-94 872	-6 820 992	6 726 120
Reprise sur provisions pour risques et charges*	-3 906 179	-646 004	-3 260 175
TOTAL REPRISES DE PROVISIONS	-4 002 006	-7 486 320	3 484 314
PROVISIONS NETTES	2 634 314	4 461 600	-1 827 286
TOTAL DOTATION AUX AMORT ET PROVISIONS	4 646 055	6 556 443	-1 910 387

*Les reprises sur provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

Annulation des commissions du client WTC après avoir gagné le jugement	: 3 012 784 D
Annulation autres risques régularisés	: 893 395 D
	3 906 179 D

VII.2.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2018 à 3 422 121 dinars contre 2 665 431 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une augmentation égale à 756 690 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)			
. Location & charges locatives	104 550	138 461	-33 910
. Entretien et réparations	178 971	117 004	61 967
. Primes d'assurances	1 225 806	476 255	749 551
. Autres	148 165	128 987	19 179
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)	1 657 492	860 706	796 786
AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION			
. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	488 032	176 938	311 094
. Publicités et propagandes	-39 150	448 482	-487 633
. Frets et transport sur ventes	7 482	79 716	-72 234
. Voyages et déplacements	70 400	39 563	30 837
. Missions et réceptions	96 652	114 928	-18 277
. Frais postaux et de télécommunication	81 870	131 116	-49 246
. Commissions bancaires et de Factoring	581 943	484 576	97 367
. Formations professionnelles	67 158	27 886	39 272
. Dons et subventions	13 116	500	12 616
. Divers	4 000	4 150	-150
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION	1 371 503	1 507 856	-136 353
IMPOTS ET TAXES	393 126	296 870	96 256
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 422 121	2 665 431	756 690

VII.2.6. CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2018 7 085 136 D contre 12 440 597 D à la fin de l'exercice 2017 enregistrant une baisse égale à 5 355 460 D soit 43,05% détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2018	31/12/2017	ECARTS
. Intérêts sur emprunts	2 449 409	3 337 578	-888 169
. Intérêts sur crédits de gestion	3 672 804	2 674 247	998 557
. Intérêts et Pénalités de retard	2 501 167	10 638 893	-8 137 727
. Pertes de Change	4 161 062	2 852 250	1 308 812
. Gains de Change	-5 680 588	-6 747 404	1 066 816
. Autres produits financiers	-18 717	-314 968	296 251
	7 085 136	12 440 597	-5 355 460

VII.2.7. AUTRES PERTES ET AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ces postes respectivement arrêtés au 31 décembre 2018 à 141 054 D et 349 408 D totalisant un gain net égal à 208 354 D représentent le résultat des diverses opérations d'apurement des comptes anciens irrécouvrable et non exigibles.

VII.2.8. IMPOT SUR LES SOCIETES :

L'impôt sur les sociétés est arrêté au 31 Décembre 2018 à 284 186 D contre 120 121 au 31 décembre 2017 enregistrant une augmentation égale à 164 064 D.

VII.2.9. RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de l'exercice est arrêté à -5 339 852 dinars contre -24 860 297 dinars au 31 décembre 2017, enregistrant une amélioration égale à 19 520 445 dinars.

VIII. ENGAGEMENTS HORS BILANS :

Les engagements hors bilans du groupe STIP sont arrêtés au 31/12/2018 à 382 916 866 D contre 355 699 085 D au 31/12/2017 enregistrant une augmentation égale à 27 217 781 D détaillée comme suit :

LIBELLES	2018	2017	ECARTS
ENGAGEMENTS DONNES			
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	340 651 810	336 951 810	3 700 000
- EFFETS ESCOMPTEES :	15 481 362	736160	14 745 202
- CAUTIONS RECUES	7 600 000	8 600 000	-1 000 000
- CAUTIONS RECIPROQUES	19 183 694	9 411 115	9 772 579
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	382 916 866	355 699 085	27 217 781

Le détail des engagements par catégories se présente comme suit :

VIII.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

VIII.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS

(En Dinars)

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BNA								
10 000 000	10 000 000		10 000 000				10 000 000	10 000 000
10 000 000							10 000 000	10 000 000
8 538 600	8 538 600		8 538 600				8 538 600	8 538 600
7 310 000			7 310 000			7 310 000	7 310 000	7 310 000
7 022 500			7 022 500				7 022 500	7 022 500
7 000 000	7 000 000		7 000 000				7 000 000	7 000 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
5 000 000	5 000 000		5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000
5 000 000						5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 900 000	4 900 000						4 900 000	4 900 000
4 900 000							4 900 000	4 900 000
3 400 000	3 400 000		3 400 000			3 400 000	3 400 000	3 400 000
1 462 500	1 462 500							1 462 500
1 400 000	1 400 000		1 400 000					1 400 000
1 102 500	1 102 500							1 102 500
950 000	950 000							950 000
625 000	625 000							625 000
382 500	382 500							382 500
200 000	200 000		200 000			200 000	200 000	200 000
200 000							200 000	200 000
84 393 600	49 961 100	0	49 871 100	0	0	20 910 000	66 448 600	84 393 600
STB								
636 000	636 000							636 000
690 000	690 000							690 000
1 085 000	1 085 000							1 085 000
350 000	350 000							350 000
2 000 000	2 000 000			2 000 000			2 000 000	2 000 000
1 865 000	1 865 000							1 865 000
7 737 000	7 737 000							7 737 000
1 160 000	1 160 000			1 160 000				1 160 000
490 000	490 000							490 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
9 000 000	9 000 000			9 000 000		9 000 000	9 000 000	9 000 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 265 000	3 265 000			3 265 000			3 265 000	3 265 000
8 673 000	8 673 000			8 673 000			8 673 000	8 673 000
11 042 000	11 042 000			11 042 000		11 042 000		11 042 000
200 000	200 000							200 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000
BDET								
3 700 000	3 700 000							3 700 000
77 893 000	77 893 000	0	11 000 000	56 140 000	0	41 042 000	43 938 000	77 893 000
BH								
18 580 000	18 580 000		18 580 000			18 580 000		18 580 000
10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
17 650 000	17 650 000			17 650 000	17 650 000			17 650 000
47 216 666	47 216 666	0	29 566 666	17 650 000	17 650 000	29 566 666	0	47 216 666

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6.FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BS								
8 250 000	8 250 000					8 250 000	8 250 000	8 250 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
4 640 000	4 640 000							4 640 000
2 880 000						2 880 000	2 880 000	2 880 000
2 195 000						2 195 000		2 195 000
2 000 000	2 000 000						2 000 000	2 000 000
1 000 000	1 000 000					1 000 000	1 000 000	1 000 000
1 000 000	1 000 000						1 000 000	1 000 000
1 000 000							1 000 000	1 000 000
36 165 000	16 890 000	0	0	0	0	14 325 000	29 330 000	36 165 000
UIB								
4 600 000	4 600 000						4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
4 600 000							4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
2 880 000	2 880 000						2 880 000	2 880 000
4 000 000	4 000 000					4 000 000	4 000 000	4 000 000
21 840 000	11 480 000	0	0	0	0	4 000 000	21 840 000	21 840 000
BFT								
1 760 000	1 760 000							1 760 000
3 890 000	3 890 000	3 890 000						3 890 000
3 000 000	3 000 000					3 000 000	3 000 000	3 000 000
6 531 151				6 531 151				6 531 151
15 181 151	8 650 000	3 890 000	0	6 531 151	0	3 000 000	3 000 000	15 181 151
ATB								
4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000
3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
14 350 000	7 050 000	0	0	0	0	3 050 000	14 350 000	14 350 000
BTK + BTKD								
892 393	892 393					892 393		892 393
5 770 000	5 770 000							5 770 000
6 000 000	6 000 000					6 000 000		6 000 000
12 662 393	12 662 393	0	0	0	0	6 892 393	0	12 662 393
AMEN BANK								
7 000 000	7 000 000					7 000 000		7 000 000
1 200 000	1 200 000							1 200 000
1 200 000	1 200 000							1 200 000
850 000						850 000	850 000	850 000
10 250 000	9 400 000	0	0	0	0	7 850 000	850 000	10 250 000
UBCI								
6 000 000							6 000 000	6 000 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
10 000 000	0	0	0	0	0	0	10 000 000	10 000 000
BIAT								
2 000 000	2 000 000							2 000 000
2 500 000						2 500 000		2 500 000
2 500 000	2 500 000					2 500 000	2 500 000	2 500 000
7 000 000	4 500 000	0	0	0	0	5 000 000	2 500 000	7 000 000
340 651 810	249 403 159	3 890 000	90 437 766	80 321 151	17 650 000	135 636 059	192 256 600	340 651 810

VIII.1.2. EFFETS ESCOMPTEES

CLIENTS	MONTANTS
SOMACOP	4 520 000
STPCI	3 398 640
JOMAA PNEU	1 471 392
EL WAFA	1 167 113
SCP	1 117 980
PNEURAMA	770 390
STE JOMAA	749 499
COMET	487 316
TUNICOM	413 162
PARENIN	392 532
SICAME	293 534
SFAX PNEU	282 862
ETS KHALFALLAH	206 024
ICAR	86 429
SIMATRA	58 633
BECHIR LOUATI	47 352
SIMMA	11 689
SITAR	6 816
TOTAL	15 481 362

VIII.2. ENGAGEMENTS RECUS :

CLIENTS	MONTANTS	OBSERVATIONS
Abdelmajid BEJAOU SPG STPCI	2 000 000 D	Enregistré à la recette des finances cité Mahrajène Tunis le 25/08/2004 sous le n° 04606604 (Copie)
Ridha KHLIF GROQS PNEUS SPG	400 000 D	Enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 28/08/2004 sous le n° 04600705
SOCOP	1 200 000 D	Enregistré à la recette des finances Avenue de la gare Tunis le 21/12/2000 sous le n° 601701
Mongi DAMMAK CSPD	1 000 000 D	Signature légalisée à Sfax le 04/10/2005 (Copie)
Bechir LOUATI	1 000 000 D	Enregistré à la REAS 1 ^{er} Bureau-Tunis le 17/10/2005 sous le n° 5607406
Mondher ELGHALI TUNICOM	500 000 D	Enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 16/07/2014 sous le n° 14606444
Ahmed SAHNOUN SNP	1 000 000 D	Enregistré à la recette des finances le 22/10/2002 sous le n° 02604721 (copie)

Hypothèques au profit de la STIP

Société SOCOP	MONTANTS	OBSERVATIONS
Titre foncier n°34391 Ben Arous	500 000 D	Hypothèque à hauteur de 500 000 D en date du 21/04/2004
TOTAL GENERAL	7 600 000 D	

VIII.3. CAUTIONS RECIPROQUES

DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
CAUTIONS DOUANIERES	6 754 324	
CAUTIONS DOUANIERES	1 599 346	
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	54 790	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
TRANSTU	61 134	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
OMPP	300	
LETTRE DE GARANTIE	111 800	
SNCFT	12 000	GARANTIE
CNAM	90 000	
ABDELKADER DRIDI	5 000 000	STB
ABDELKADER DRIDI	3 000 000	BH
SIOC	1 000 000	BH
AFRICA HLDING	1 000 000	BH
TOTAL	19 183 694	

TUNIS, LE 30 juin 2020

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE
PNEUMATIQUES « STIP » SA.
BOULEVARD DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD
BP N°77 TUNIS. 1003 EL KHADRA

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 26 octobre 2017, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers consolidés de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

I.1. Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques** comprenant le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes arrêtés au 31 décembre 2018.

Ces états financiers consolidés font apparaître un total net de bilan égal à **86 155 825 D**, un résultat net déficitaire égal à **- 5 339 852 D** et des flux d'exploitation négatifs de **-4 816 312 D**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la STIP au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Evaluation des créances clients au 31 décembre 2018 :

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut égal à 58 418 089 D dont des créances douteuses pour un montant de 45 824 191 D provisionnées à hauteur de 33 620 391 D.

Le reliquat des créances douteuses non provisionnées soit 12 203 800 D Correspond aux ristournes dues à ces clients à fin 2018, figurant au passif du bilan sous la rubrique Autres passifs courants pour le même montant.

Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, la Société a déterminé la dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen de la situation juridique des clients, la revue de l'ancienneté des créances, l'historique des encaissements (y compris les encaissements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ou accords de paiements ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des principaux créanciers).

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Compte tenu de ce qui précède, les provisions ainsi constituées correspondent à la meilleure estimation du management du risque éventuel sur les clients de la STIP.

I.4. Paragraphes d'observations :

I.4.1. En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2018, les capitaux propres ont été arrêtés au 31/12/2018 à - **228 875 025 D** soit 222 563 290 D en deçà de la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

I.4.2. Au 31 Décembre 2018, le passif exigible à court terme de la STIP totalise 281 482 591 D contre un actif courant égal à 73 734 430 D soit 26,20% du passif exigible, ce qui ne peut permettre à la STIP de faire face à tous ses engagements financiers.

I.4.3. L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 31 Décembre 2018, la STIP détenait encore 32 845 de ses titres figurant au niveau des états financiers pour 325 724 D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

I.5. Rapport de gestion du Conseil d'administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de la signaler.

Mais nous n'avons rien à signaler à cet égard.

I.6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

I.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous devons procéder à des vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception, de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes consolidés de la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis 30/06/2020

Les Commissaires aux comptes

Nejiba CHOUK
Directeur Général
CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUITA
Directeur Associé
F M B Z - KPMG TUNISIE


**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. OPERATIONS RELATIVES AUX NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES :

En application du paragraphe II-1 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, sont soumises à autorisation préalable du conseil d'administration :

« Toute convention conclue directement ou par personne interposée, entre la société d'une part et le président du conseil d'administration, son administrateur délégué, son directeur Général, l'un de ses directeurs Généraux adjoints, l'un de ses administrateurs ou l'un des actionnaires personne physique y détenant directement ou indirectement une fraction de droit au vote supérieure à 10%, ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales, d'autre part ».

Dans ce cadre, nous vous informons que :

- La société AFRICA HOLDING (principal actionnaire de la STIP) représentée par Monsieur Abdelkader DRIDI a accordé à la BH une garantie non rémunérée à hauteur de 1 000 000 dinars en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP.
- La société industrielle d'ouvrages en caoutchouc (SIOC) représentée par Monsieur Abdelkader DRIDI a également accordé à la BH une garantie non rémunérée à hauteur de 1 000 000 dinars en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP.

II. OPERATIONS REALISEES RELATIVES AUX CONVENTIONS ANTERIEURES A 2018 :

L'exécution des conventions suivantes autorisées au cours des exercices antérieurs et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont évolué comme suit :

II. 1. OPERATIONS AVEC Mr ABDELKADER DRIDI, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STIP :

Le compte courant de Monsieur Abdelkader DRIDI ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'Administration en date du 02/11/2016 est passé de 1 000 000 dinars en 2017 à 1 020 633 au 31 décembre 2018.

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI, accordée en 2016 à la BH en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP à hauteur de 2 000 000 dinars est passée à 3 000 000 en 2017 et a été maintenue au cours de l'exercice 2018.

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI à hauteur de 2 000 000 dinars, accordée à la STB en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP en 2016 et maintenue au cours de l'exercice 2017, est passée à 5 000 000 dinars en 2018.

II.2. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE AFRICA HOLDING :

Le compte courant de La société AFRICA HOLDING (principal actionnaire de la STIP) Ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'administration en date du 02/11/2016 est passé de 1 201 000 dinars en 2017 à 1 001 000 dinars en 2018.

II.3. OPERATIONS AVEC LA SMTP (FILIALE MAROCAINE DE LA STIP) :

Au cours de l'exercice 2018 aucune opération commerciale avec la SMTP n'a été réalisée.

Il est à rappeler que suite à l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire de la SMTP par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la STIP a constaté en 2017 des provisions pour couvrir la totalité des comptes de la SMTP détaillés comme suit :

- Participation de la STIP au capital de SMTP arrêtée au 31 décembre 2018 à 4 508 355 D.
- Le solde client débiteur égal à 21 819 269 D provisionné à concurrence de 12 191 172 D, le reliquat, soit 9 628 097 D, correspond aux ristournes accordées et non encore payées à la SMTP enregistrées au passif du bilan.
- Le solde « débiteur divers SMTP » égal à 5 755 147 MAD soit 1 503 129 D correspondant à des intérêts de retard et des frais divers restants dus à la date de l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire a fait l'objet d'une actualisation au cours de change du MAD du 31/12/2018 entraînant une perte de change égale à 290 412 D.
- Enfin le compte « créiteurs divers SMTP », présente un solde égal à 357 482,17 MAD soit 93 367 D, correspondant à la quote-part de la STIP dans les frais d'enregistrement supportés par SMTP du contrat de cession de ses parts dans la société MAAP.

II.4. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'OUVRAGES EN CAOUTCHOUC (SIOC) :

Votre société a acheté au cours des exercices 2017 et 2018 des matières premières auprès de la société SIOC dont Monsieur Abdelkader DRIDI est le Président Directeur Général pour un montant égal à 32 381 D non encore réglé.

II.5. EMPRUNTS NON COURANTS CONTRACTES PAR LA STIP :

Les emprunts non courants antérieurs à 2017 auprès des divers établissements de crédits ont fait l'objet au cours de l'exercice 2018 de négociations dans le cadre d'accords transactionnels en cours de finalisation.

Les intérêts et les intérêts de retard enregistrés au cours de l'exercice 2018 ont été respectivement arrêtés à 2 444 783 D et 1 437 891 D.

III. OPERATIONS SOUMISES A AUTORISATION, APPROBATION ET AUDIT :

En application des dispositions du paragraphe II-5 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, toutes obligations et engagements pris vis-à-vis du Président Directeur Général, du Directeur Général et des membres du conseil d'administration relatifs aux éléments de rémunérations, indemnités et avantages qui leur sont attribués sont soumis à l'autorisation du conseil d'administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit du commissaire aux comptes.

Du PV du conseil d'administration en date du 07/07/2016, il appert que Monsieur Abdelkader DRIDI, PDG puis Président du conseil d'administration de la société a renoncé à toute rémunération de la part de la STIP.

Monsieur Hassen Alaya, administrateur et Directeur Général de la société a reçu au cours de 2018 la somme de 15 000 D au titre de règlement partiel des honoraires de « chargé de fonctions » arrêtés à 63 000 D. Le solde au 31 décembre 2018 est arrêté à 45 000 D.

La société ASY TRADING dont Monsieur Ali LABIADH est associé et administrateur dans votre société a réalisé au cours de l'exercice 2018, un chiffre d'affaires égal à 597 377 D totalement réglé en 2018.

IV. OPERATIONS INTERDITES :

En application du paragraphe III de l'article 200 du code des sociétés commerciales, il est interdit au Président Directeur Général, au Directeur Général, aux administrateurs délégués, l'un de ses directeurs généraux adjoints, ou de l'un de ses administrateurs ainsi qu'aux conjoints, ascendants, descendants et toute personne interposée au profit de l'un d'entre eux, de contracter sous quelque forme que ce soit, des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions ainsi que de se faire cautionner ou avaliser par elle, leurs engagements envers les tiers sous peine de nullité du contrat.

Au cours de l'exercice 2018, nous n'avons relevé aucune opération entrant dans ce cadre.

Fait à Tunis, le 30/06/2020

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nejiba CHOUK
Directeur Général
CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUAITA
Directeur Associé
F M B Z - KPMG TUNISIE